

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 10 avril 2020

Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes

06 47 80 82 86 - [kamel.amerouche@rhone.gouv.fr](mailto:kamel.amerouche@rhone.gouv.fr)

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

04 27 86 55 55 - [ars-ara-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-presse@ars.sante.fr)



# COVID-19 en Auvergne-Rhône-Alpes

Point de situation – Vendredi 10 avril 2020

## RESTONS MOBILISÉS, RESTONS CHEZ NOUS

A la veille du long week-end de Pâques, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes souhaite rappeler que le respect strict du confinement est plus que jamais nécessaire.

Nous devons **tous rester vigilants** en cette période habituellement propice aux regroupements familiaux et amicaux.

C'est en restant chez soi, en évitant les contacts, en respectant la distanciation sociale et en adoptant les gestes barrières que nous pouvons le mieux lutter contre le Covid-19.

## PRISE EN CHARGE HOSPITALIÈRE DES PATIENTS CONFIRMÉS COVID-19

**Le vendredi 10 avril, 2 950 patients atteints de COVID-19 sont hospitalisés en Auvergne-Rhône-Alpes dont 698 en réanimation/soins intensifs\*.**

- **110 établissements** de la région rapportent **prendre ou avoir pris en charge** des cas de COVID-19 dans leur établissement.
- **2 950** (-12/hier) patients atteints de Covid-19 **sont hospitalisés dans la région** ce jour.
- dont **698** patients soit 24% (-22/la veille) sont en réanimation/soins intensifs.
- Un **cumul de 721 décès hospitaliers** de patients atteints de Covid-19 a été rapporté au 10 avril dans la région.
- **2 691** patients atteints de Covid-19 sont **retournés à domicile au total.**

**Pour la journée du 10 avril, 225 nouvelles hospitalisations dont 29 nouvelles admissions en réanimation, 36 nouveaux décès et 183 retours à domicile ont été enregistrés en Auvergne-Rhône-Alpes.**

*\*Après avoir augmenté la capacité régionale de 550 lits à 900 lits de réanimation, ce sont désormais **1200 lits de réanimation** qui sont mobilisables au sein de l'ensemble des établissements de santé publics et privés de la région autorisés par l'ARS pour cette activité.*



Département	Nombre de personnes actuellement hospitalisées*	Nombre cumulé de personnes décédées	Nombre cumulé de personnes retournées à domicile
Ain	128	40	119
Allier	56	10	72
Ardèche	105	40	176
Cantal	27	0	9
Drôme	230	73	193
Isère	249	41	201
Loire	464	101	299
Haute-Loire	24	5	45
Puy-de-Dôme	73	15	77
Rhône	1 194	295	968
Savoie	118	23	178
Haute-Savoie	282	78	354
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>2 950</b>	<b>721</b>	<b>2 691</b>

\* Incluant hospitalisation conventionnelle, réanimation/soins intensifs, SSR et psychiatrie

## PUBLICATION DU POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE RÉGIONAL SPECIAL COVID-19

## A consulter

[LE POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE RÉGIONAL COVID-19 DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE](#)

**Santé publique France** en région a publié ce vendredi 10 avril un point épidémiologique Auvergne-Rhône-Alpes dédié au suivi de l'épidémie de Covid-19.

Celui-ci comporte l'ensemble des indicateurs permettant de suivre l'épidémie dans la région : données hospitalières, médico-sociales et de médecine de ville.

Chaque semaine, un nouveau point épidémiologie en région sera diffusé avec les indicateurs de suivi actualisés.

## ÉCOUTE ET AIDE PSYCHOLOGIQUE POUR LES SOIGNANTS

### Cellule nationale d'écoute pour les professionnels de santé

Afin de pallier les situations d'isolement professionnel et de proposer une **assistance psychologique aux soignants**, le ministère de la santé et des solidarités a mis en place une plateforme nationale d'écoute. Accessible par le **0800 73 09 58** (n° vert), ouverte **7/7 de 8h à minuit** grâce à l'engagement de psychologues hospitaliers volontaires et bénévoles.

Ce dispositif a vocation à évoluer pour intégrer certaines initiatives régionales et les recommandations des instances ordinales.

[Consultez le communiqué de presse](#) du ministère des solidarités et de la santé du 9 avril 2020.

### Ecoute médico-psychologique en Auvergne-Rhône-Alpes

Une Cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) est active dans chaque département. Elle répond, via le Centre 15, aux soignants des services de réanimation et autres services en médecine-chirurgie-obstétrique qui soignent des patients Covid-19.

Elle peut également être sollicitée dans le cadre de l'accueil des familles endeuillées et toute personne présentant un stress important liée à la pandémie.

Les associations en santé mentale peuvent de leur côté contacter la CUMP de leur département, via le 15, pour apporter leur soutien. Par ailleurs, le réseau ASRA aide et oriente les médecins libéraux et les internes de la région en souffrance en mettant à leur disposition un numéro ouvert 7jours/7 et 24h/24.